

FORCER LE MONTANT DES COTISATIONS TNS

Bien souvent, il arrive que vous ayez besoin de modifier le montant des cotisations sociales TNS calculées par le logiciel. C'est le cas lorsque les montants des appels RSI reçus sont différents de ceux proposés par l'application. Le logiciel RCA TNS vous donne la possibilité de "forcer" plusieurs zones pour corriger ce type d'écart.

OÙ FORCER LES MONTANTS ?

- ① Les zones de forçage se situent dans les tableaux de la partie "Traitement".
- ② Il est possible de forcer les zones de l'année en cours, mais aussi celles de l'historique.
- ③ De même, vous pouvez modifier des montants présents dans le tableau de détail des cotisations (Régularisation, Provisionnelle, Appel 2016, Conjoint, ...).

i À NOTER

Identifier les zones de forçage.

Les zones dans lesquelles vous pouvez modifier des montants se situent au niveau des colonnes à fond blanc (voir point ④).

De plus, lorsque vous survolez un tableau, un curseur remplace la flèche de navigation habituelle au niveau de toutes les zones éditables.

COMMENT FORCER LES MONTANTS ?

Une fois que vous avez repéré la zone que vous souhaitez "forcer", il suffit de :

1. Sélectionner le montant à modifier. Il apparaît alors surligné en **bleu**.

Régularisation 2015	Infos	Base	Taux	Cot. Définitives	A déduire P. Ajust	Régularisation
MALADIE						
Maladie maternité	Totalité	77 386	6,50	5 030	6 649	-1 619
Indemnités journalières	Totalité	77 386	0,70	542	716	-174
URSSAF						
Allocation familiale	Taux Max	77 386	5,25	4 020	5 370	-1 307

2. Saisir directement le montant que vous souhaitez dans la zone.

3. Le montant modifié apparaît ainsi en format de police **bleu italique**. De plus, la zone "forcée" est marquée d'un triangle rouge dans son coin supérieur droit.

Régularisation 2015	Infos	Base	Taux	Cot. Définitives	A déduire P. Ajust	Régularisation
MALADIE						
Maladie maternité	Totalité	77 279	6,50	5 023	6 649	-1 626
Indemnités journalières	Totalité	77 279	0,70	541	716	-175
URSSAF						
Allocation familiale	Taux Max	77 279	5,25	4 057	5 006	-949

COMMENT ANNULER LE FORÇAGE DES MONTANTS ?

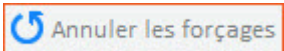
i À NOTER

Montant initial d'une zone modifiée.

Une fois modifié, le logiciel RCA TNS garde en mémoire le montant initial de la zone. Ce dernier est consultable en survolant la zone forcée.

URSSAF						
Allocation familiale	Taux Max	77 279	5,25	4 057	5 006	Montant Calculé/Initial : 5 370 Vider la zone pour repasser en mode calcul

Pour annuler le forçage des montants, vous pouvez :

- Soit vous annulez le forçage d'une zone unique en la vidant : Pour cela, vous sélectionnez le montant puis cliquez sur la touche "Suppr" de votre clavier, puis vous validez par la touche "Entrée" de votre clavier. Dans ce cas, le montant initial de la zone est repris.
- Soit vous annulez tous les forçages du tableau en cours en cliquant sur le bouton . Dans ce cas, tous les montants initiaux du tableau sont rétablis.

COMMENT ACCÉDER AU RÉCAPITULATIF DES ZONES FORCÉES ?

Echier Saisie Outils ?

SAISIE TRAITEMENT DSI EDITIONS Rapport Assistance

Prévisionnel Historique Bases Détail 2015 Détail 2016 **Récap Zone Forcées (3)** Liste des zones forcées

ANNÉE EN COURS

Date clôture	Revenu social	Cotisations	Ass. Cotis. Conj	Choix
2015	76 595	22 253	1/3 PASS - Sans par	<input type="radio"/>

DÉTAIL ANNÉE 2015

OPTIONS COTISATIONS COMPTABILISÉES REVENUS RÉSULTATS COMPTABILITÉ RÉGULARISATION 2015 PROVISIONNELLE 2016

Annuler les forçages Filtre Tout


Régularisation 2015	Infos	Base	Taux	Cot. Définitives	A déduire P. Ajust	
MALADIE						
Maladie maternité	Totalité	76 595	6,50	4 979	6 649	
Indemnités journalières	Totalité	76 595	0,70	536	800	
URSSAF						
Allocation familiale	Taux Max	76 595	5,25	5006	5 370	
VIEILLESSE						
Retraite de base	Tr 1	38 040	17,40	6 619	6 619	
	Tr 2	38 555	0,35	135	225	
Retraite complémentaire	Tr 1	37 513	7,00	2 626	2 626	
	Tr 2	39 082	8,00	3 127	5 182	
Invalidité décès	Plafond	38 040	1,30	495	495	
Total des cotisations sociales				23 523		
CFP	2014	37 548	0,34	128	128	
CSG déductible		98 848	5,10	5 041	6 369	-1 328
CSG/CRDS non-déductible		98 848	2,90	2 867	3 622	-755
Total CSG				7 908		
Total				31 559	38 085	-6 526

Zone Montant Initial Montant Forcé

COTISATIONS COMPTABILISÉES

Zone	Montant Initial	Montant Forcé
Retards antérieurs - CURPS	0	0
RÉGULARISATION 2015		
Allocation familiale Taux Max	4 021	5 006
DÉDUIT PROVISIONNELLE 2015		
Indemnités journalières Totalité	716	800

FERMER

Le bouton "Récapitulatif des zones forcées" permet de lister l'ensemble des zones modifiées. Elle récapitule le montant initial ainsi que le montant forcé. Dans ce récapitulatif, le bouton  renvoie directement à la zone modifiée dans le logiciel.